



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 23 novembre 2007

Conseillers en exercice : 45

Votants : 37

Convocation du Conseil Municipal :
le 9/11/2007

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 30/11/2007

Mise en lumière de bâtiments publics - Marché de Maîtrise d'œuvre - Avenant de transfert

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY - M. Gérard NEBAS - M. Luc DELAGARDE - M. Guillaume JAIN - M. Rodolphe CHALLET - M. Paul SAMOYAU - M. Amaury BREUILLE - M. Robert PLANTECOTE - M. Jacques LAMARQUE - M. Gérard ZABATTA - M. Michel GENDREAU - Mme Geneviève RIZZI -

Conseillers :

M. Rémy LANDAIS - Mme Andrée CHAREYRE - Mme Nathalie BEGUIER - Mme Annie COUTUREAU - Mme Valérie UZANU - Mme Isabelle RONDEAU - Mme Elsie COLAS - M. Bernard JOURDAIN - Mme Madeleine CHAIGNEAU - Mme Danièle GANDILLON - M. Yannick TARDY - Mme Marie-Edith BERNARD - Mme Catherine REYSSAT - M. Joël RENOUX - M. Franck GIRAUD - M. Dominique GUIBERT - M. Marc THEBAULT - M. Jean-Louis EPPLIN - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Claudie LAROCHE -

Secrétaire de séance : Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

- Gilles FRAPPIER donne pouvoir à Robert PLANTECOTE
- Jeanine BIMES donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Nicole GRAVAT donne pouvoir à Bernard JOURDAIN
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Elisabeth BEAUVAIS

Excusés :

Conseillers :

M. Michel PAILLEY - M. Alain GARCIA - M. Stéphane TRONEL - Mlle Karen NALEM - Mme Catherine DEGUERCY - Mme Françoise HALAT - Mme Michelle LE FRIANT - Mme Christabelle CHOLLET -

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 novembre 2007

DELIBERATION D20070494

PATRIMOINE BATI ET MOYENS

Mise en lumière de bâtiments publics - Marché de Maîtrise d'œuvre - Avenant de transfert

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Le marché de maîtrise d'œuvre pour la mise en lumière de bâtiments publics a été attribué, le 3 avril 2001, à un groupement solidaire constitué par Monsieur Frank FRANJOU, mandataire, et la société OTH Centre.

Cette dernière a clôturé définitivement ses comptes le 31 juillet 2007, et la déclaration de dissolution a été publiée courant juillet 2007.

A cette même date, la société IOSIS CENTRE-OUEST, dont le siège social est situé au 110 boulevard Robert Schuman - 44300 NANTES, est devenue seule propriétaire du capital de la société OTH CENTRE.

Les conditions d'exécution du marché ne sont en aucune façon modifiées puisque la société IOSIS CENTRE-OUEST reprend pour son compte l'ensemble des droits et obligations contractés par la société OTH CENTRE à laquelle elle sera subrogée au titre du marché concerné.

Il convient donc de prendre en compte ces nouveaux éléments et de passer un avenant au marché de maîtrise d'œuvre correspondant.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre pour la mise en lumière des bâtiments publics, la société OISIS Centre Ouest se substituant à la société OTH Centre.
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer ledit avenant avec le mandataire du groupement.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	37
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	8

Le Maire de Niort

Signé

Alain BAUDIN